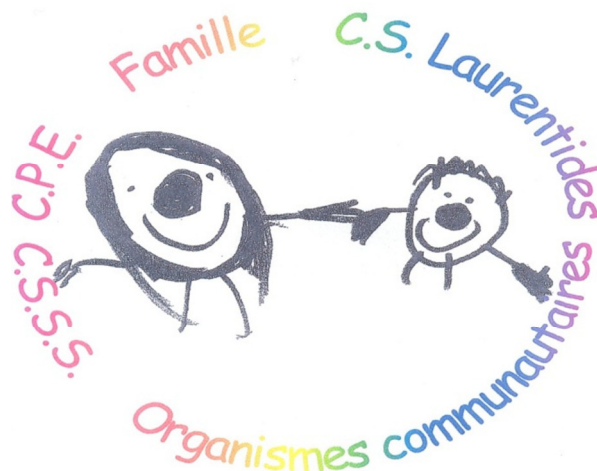




**Commission
Scolaire
DES LAURENTIDES**

Notre devise : L'ENGAGEMENT
Service des ressources éducatives

Programme d'Intervention précoce et de Prévention



Présentation du programme

Depuis 2006, La Commission scolaire des Laurentides établit clairement dans son plan stratégique qu'elle favorise le développement de services aux élèves à risque en misant sur l'intervention précoce.

C'est en **partenariat** avec :

- les Centres de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut et des Sommets
- les huit Centres de la petite enfance de son territoire
- les Maisons de la famille des Pays-d'en-Haut et du Nord
- le Centre de Rééducation en Déficience Physique le Bouclier
- le Centre Réadaptation Adaptation Participation sociale le Florès

que la Commission scolaire des Laurentides développe le Programme d'Intervention Précoce et de Prévention. Ce programme va dans le sens des éléments mentionnés dans le document « **l'École j'y tiens, tous ensemble pour la réussite scolaire** » du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

- Le moment n°1 : Au cours de la petite enfance et dès l'entrée à l'école, parce que la prévention ainsi que le dépistage et l'intervention précoces constituent les premières actions pour soutenir la réussite.
- La voie n°4 : Préparer l'entrée à l'école des enfants de milieux défavorisés ou en difficulté;
- Recommandation n°2 : Le dépistage précoce et tout au long du cheminement de l'élève ainsi que l'intervention adaptée à chaque milieu et à chaque élève.

L'objectif de cette mise en œuvre est de **minimiser le nombre d'enfants à risque et de prévenir d'éventuelles difficultés d'apprentissage et d'adaptation**. Par le biais des actions à privilégier, le programme vise à **favoriser un dépistage précoce, une prise en charge rapide et des interventions adaptées aux besoins des enfants d'âge préscolaire**.

Le développement de ce programme assure donc **une continuité et une cohérence** dans le **passage important de la petite enfance vers l'école**. Il préconise aussi le **soutien au développement de compétences éducatives parentales**.

Le plan d'action du Programme d'Intervention précoce et de Prévention se définit comme suit:

Un volet dépistage qui se concrétise par :

- Un **dossier de transition** favorisant la transmission d'informations et la continuité des services pour les enfants qui bénéficient des services de nos partenaires mentionnés plus haut.

Ce dossier contient :

- L'autorisation parentale pour le partage de l'information
 - Un historique des services reçus
 - Un document nommé « Portrait » qui décrit le développement global de l'enfant et les interventions gagnantes.
 - Un dessin de l'enfant
-
- La **visite en CPE** des intervenants de la Commission scolaire des Laurentides afin de permettre aux intervenants de ces différents milieux d'échanger dans le but de favoriser des interventions en continuité;
 - Un **préaccueil** des enfants et des parents à l'école de quartier élaboré en partenariat avec les Centres de santé et de services sociaux dans le but d'accueillir et de procéder à un premier dépistage en milieu scolaire. Cette activité a lieu le printemps précédant l'entrée en maternelle.

Un volet intervention qui se concrétise par :

- **La mise en place d'interventions en classe reconnues par la recherche :**
 - Pour maternelle 4 ans et 5 ans : trousse Dépistôt (Dépistage, intervention, stimulation, TÔT à l'éducation préscolaire) pour développer chez les enfants les facteurs reconnus prédictifs de la réussite scolaire.
 - Maternelle 4 ans : Lecture partagée enrichie et accompagnement des enseignants en émergence de l'écrit;
 - Maternelle 5 ans : Forêt de l'alphabet ou interventions s'en inspirant et accompagnement des enseignants en émergence de l'écrit et en éveil à la mathématique.

- **La mobilisation des professionnels des services éducatifs complémentaires** tels les membres de l'équipe psychosociale, les orthophonistes, les intervenants en développement du langage et les orthopédagogues pour agir à titre préventif dès le plus bas âge;

- **Développement d'activités de transition** pour les passages:
 - du milieu familial à la maternelle
 - du CPE à la maternelle

- **La participation de la Commission scolaire des Laurentides à des regroupements de partenaires** favorisant le développement des enfants de 0-5 ans du territoire :
 - Le Cal en Bourg 0-5 ans de la MRC des Laurentides,
 - Le Comité 0-5 ans des Pays-d'en-Haut.

Le Programme d'Intervention précoce et de Prévention demeure en développement sur le territoire de la Commission scolaire des Laurentides. Des démarches se poursuivent avec les centres de réadaptation dans le but de favoriser l'entrée à l'école des élèves handicapés.

Cette **approche d'intervention systémique** s'inscrit dans le cadre de l'entente de complémentarité entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation « *Deux réseaux, un objectif* ». Ces orientations reposent aussi sur les visées ministérielles préconisées dans : *La politique de l'adaptation scolaire du MELS, Le cadre de référence des services complémentaires*, dans *Le cadre de référence du MELS pour guider l'intervention pour les difficultés d'apprentissage à l'école* et dans les **priorités ministérielles** énoncées dans *L'école, j'y tiens*.

Par le développement du programme d'intervention précoce et de prévention, la Commission scolaire des Laurentides vise à **bâtir pour l'avenir**. La préoccupation du bien-être de l'enfant dès son arrivée à l'école, la collaboration des parents, une intervention plus rapide pour les élèves à risque, le partenariat avec la communauté éducative sont les bases du programme qui permettent de construire la **réussite éducative pour tous**.

Pour de plus amples informations:

Isabelle Raymond, conseillère pédagogique

(819) 326-0333 poste 2110

raymondi@cslaurentides.qc.ca

Document révisé, septembre 2014